

# ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020 Cramaille – Le samedi 20 février 2021

### Membres Présents :

Président de séance : Thomas Lemire

Membres de l'ASA présents ou représentés : 41

Membres de l'ASA absents : 21

L'année 2020 a été marquée par la pandémie qui nous a contraints à l'annulation du rallye 2020. Afin de respecter les mesures sanitaires nous avons donc décidé d'organiser cette assemblée avec les conditions nécessaires au respect des distanciations sociales. Nous avons mis en place une assemblée générale manuscrite et un bureau de vote avec isolement dans les locaux de la Sté SPDO à Cramaille.

Horaire : 9:00 -12:00 et 14:00 -16:00

La feuille d'émargement fera foi pour l'approbation des différents points à l'ordre du jour ci-dessous.

Les refus ou abstentions des approbations devaient être stipulés sur la feuille d'émargement contre signature du licencié.

### Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2019
- Rapport moral
- Bilan financier
- Election du comité directeur
- Questions diverses

### Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019

(Disponible sur [www.rallyejeandelafontaine.fr](http://www.rallyejeandelafontaine.fr))

# ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



## Rapport moral :

### - **Repas du 8 février 2020 :**

Grand succès de notre journée avec pas moins de 28 visites médicales et de 179 inscrits au repas de fin de soirée. Très bel évènement qui dépasse encore une fois cette année tous les records de participations.

### - **Rallye JDLF 2020 :**

Suite à la crise sanitaire et au confinement, nous avons été contraints d'annuler la 45<sup>ème</sup> édition. Sur le plan économique nous n'avons pas engagé d'argent et avons pris la décision d'annulation avant tout engagement financier. La FFSA nous a remboursé les « droits de date » du rallye et l'ONF a effectué un avoir pour l'édition 2021. Malgré notre déception et le travail accompli pour l'organisation de cette épreuve, l'annulation fut inévitable.

### - **1<sup>er</sup> E-Rallye Jean de La Fontaine :**

Suite à l'annulation de plusieurs épreuves du Championnat de France des Rallyes Tout-Terrain, Florent Brulon, pilote du Sud-Ouest de la France, a eu la brillante idée d'organiser des épreuves virtuelles.

Après avoir organisé l'E-Rallye du Labourd et du Gâtinais, nous avons pris contact avec Florent pour créer le 1<sup>er</sup> E-Rallye Jean de La Fontaine, en substitution au vrai Rallye ne pouvant avoir lieu.

Florent a organisé toute la partie technique du jeu, la gestion des engagés et des classements. De notre côté, l'Ecurie, avec la participation du Team Monster, s'est occupée de la communication et des visuels sur les réseaux sociaux (Timing, Règlement, Additif, Affiche, Interview ...). Nous avons mis en place une remise des prix avec quelques lots envoyés par la poste aux récipiendaires.

Un succès inattendu avec 141 engagés et une remise des prix en visio. Merci à Florent et à toute l'équipe du JDLF pour la réalisation de cet évènement, certes virtuel, mais qui a permis au Jean de La Fontaine de rayonner, d'être présent, de créer de l'interactivité et un lien entre les gens.

## **ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02**

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



### - **Journée roulage à LAON le 8 août 2020 :**

Habituellement nous organisons une journée sur le circuit de Laon pour récompenser nos bénévoles par des baptêmes et ainsi permettre aux pilotes de récompenser leurs assistance, partenaires ... etc.

Sans rallye et dans l'incapacité d'organiser une épreuve, nous nous sommes orientés sur une journée de roulage, afin de permettre quelques tours de roues.

A noter la demande de participation pécuniaire par voiture (de 20 €) en faveur de l'écurie du Berceau. Somme que nous avons rétrocédée sans marge de notre part sauf pour les licenciés extérieurs où une marge de 10 € a été appliquée. Malgré la poussière, 12 voitures étaient présentes. L'installation d'une buvette et de l'apéritif offert par le club ont contribué à la réussite de cette journée.

Merci à chaque participant. Grâce à vous et à votre mentalité, nous avons passé un agréable moment sous le signe de la convivialité, la bonne humeur qui reflète les valeurs et l'ambiance de nos associations où il fait bon vivre !!!

### - **Point licence 2020 :**

Malgré nos craintes nous affichons 62 membres licenciés en 2020 contre 74 en 2019. A noter beaucoup de nouveaux arrivants et très peu d'anciens. À la suite de cette année particulière, le bureau a décidé de permettre aux licenciés 2019 de participer aux élections.

## **Approbation à l'unanimité du Rapport Moral**

### **Bilan Financier :**

Par affichage dans la salle.

Bilan financier : voir annexe ci-jointe

## **Approbation à l'unanimité du bilan financier**

### **Election au Comité Directeur :**

# ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



Les élections du comité directeur sont dirigées par le président de séance. Nos statuts précisent l'obligation d'une élection tous les 4 ans, au maximum 6 mois après les Jeux Olympiques d'été. Les candidats au comité directeur ont fait acte de candidature par courrier au siège de l'ASA 02 avant le 5 Février 2021. Les candidats sont : Patrick Poincelet, Thomas Lemire, Sébastien Lafleur, Martine Pichelin et Océane Poinsenet.

**Le comité directeur de l'ASA 02 est élu à 40 voix sur 41 votants par bulletin secret. Le dépouillement a été effectué par le président de séance sous contrôle des membres du bureau sortants.**

Questions diverses : Néant

La séance est levée à 16h30.

A la suite de l'assemblée générale, le comité directeur a élu son bureau :

**Président : Patrick Poincelet**  
**Vice-président : Thomas Lemire**  
**Secrétaire Sébastien Lafleur**  
**Trésorière : Martine Pichelin**  
**Membre : Océane Poinsenet**

**Election du délégué à la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France :**

**Mr Thomas Lemire est élu à l'unanimité.**

Il est précisé que Mr Patrick Poincelet et Mr Thomas Lemire sont élus au comité directeur de la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France sur la liste de Mr Jean-Paul Maillard

**Signature du Président**  
**Patrick Poincelet**

**Signature du secrétaire**  
**Sébastien Lafleur**